



Mercredi 05 mai 2021 – N°589

Responsable de la publication : M. le Maire de BROONS
Abonnement annuel en mairie : 20 € pour un envoi à chaque numéro
Tel : 02.96.84.60.03. E-mail : accueil.mairie@broons.fr Site Internet : www.broons.fr



INFORMATIONS MUNICIPALES

Calendrier du déconfinement progressif

COVID-19 LE CALENDRIER DU DÉCONFINEMENT

3 mai 2021 1 ^{ère} étape	Réouverture des collèges avec demi-jauge pour les classes de 4 ^e et de 3 ^e .	Fin des restrictions de déplacements inter-régionaux.
	Réouverture des lycées en demi-jauge.	Couvre-feu maintenu.
	Fin de l'attestation pour les déplacements en journée.	Télétravail maintenu.
19 mai 2021 2 ^e étape	Réouverture des commerces*.	Reprise des activités sportives dans les lieux couverts et de plein air avec protocoles adaptés.
	Réouverture* des terrasses (tables de 6 personnes max.).	Couvre-feu décalé à 21h.
	Réouverture* des musées, monuments, cinémas, théâtres, salles de spectacles avec public assis (1000 personnes max. à l'extérieur).	Rassemblements de + de 10 personnes interdits.
	Réouverture* des établissements sportifs de plein air et couverts pour les spectateurs (800 personnes max. en intérieur, 1000 max. à l'extérieur).	
9 juin 2021 3 ^e étape	Assouplissement du télétravail.	Réouverture des salons et foires d'exposition : 5000 personnes max. avec pass sanitaire.
	Réouverture* des cafés et restaurants (table de 6 personnes max.).	Accueil des touristes étrangers (avec pass sanitaire).
	Réouverture des lieux de culture et établissements sportifs : 5000 personnes max.	Couvre-feu décalé à 23h.
	Réouverture des salles de sport + sports de contact autorisés en plein air + sports sans contact autorisés en intérieur.	
30 juin 2021 4 ^e étape	Fin du couvre-feu.	Limite maximale de public présente adaptée aux événements et à la situation sanitaire locale.
	Fin des limites de jauge dans les établissements recevant du public.	Discothèques restent fermées.
	Événements de plus de 1000 personnes autorisés en extérieur et en intérieur (avec pass sanitaire).	

*avec respect des jauges et protocoles adaptés. Sources : présidence de la République, Santé publique France.



DONNEES COVID-19 AU 30 AVRIL 2021

Pour les Côtes-d'Armor, le taux d'incidence était de 132.70.

Pour la Bretagne, le taux d'incidence était de 144.90.

ÉTAT-CIVIL

Décès :

18/04/2021 :

Mme Irène MEUNIER née AUFFRAY, 2 rue du 19 Mars 1962, 93 ans.

19/04/2021 :

Mme Marguerite BELLEBON née ORINEL, 2 rue du 19 Mars 1962, 97 ans.

03/05/2021 :

Mme Chantal BOGARD, 3 rue des Ecoles, 62 ans.

POUR MÉMOIRE

Groupe médical : 02.96.84.61.47

Groupe vétérinaire : 02.96.84.61.46

SAUR : 02.22.06.45.09
(astreinte fuite d'eau et casse sur le réseau eau potable)

Maison intercommunale : 02.96.84.72.75

Dinan Agglomération : 02.96.87.14.14

Déchetterie : 02.96.84.70.56
lundi, mercredi, samedi : 9h à 12h et 14h à 17h30 et
vendredi de 14h à 17h.

Gendarmerie : 02.96.84.60.17
lundi de 14h à 18h, mercredi et samedi de 8h à 12h et de 14h à 18h.

INFORMATIONS PRATIQUES

Elections locales des 20 et 27 juin 2021

Inscription sur la liste électorale

Habitants de 18 ans et plus, pensez à vous inscrire sur la liste électorale.

L'inscription se fait aux horaires habituels de la mairie, vous devez vous munir d'une pièce d'identité et d'un justificatif de domicile daté de moins de trois mois (facture eau, téléphone...). Tout changement de domicile doit être également signalé.

Les demandes d'inscription devront être déposées au plus tard le vendredi 14 mai 2021.

Maprocuration : une première étape vers une procuration de vote complètement en ligne

Depuis le 6 avril 2021, il est désormais plus simple d'établir une procuration. Vous pouvez utiliser le nouveau téléservice, Maprocuration, puis aller en personne à la gendarmerie ou au commissariat avec un justificatif d'identité et la référence de confirmation du dépôt de la demande en ligne.

Ce dispositif en partie dématérialisé a été mis en place par le ministère de l'Intérieur pour tous les scrutins qui se dérouleront à compter du 11 avril 2021 et **dans la perspective du double scrutin départemental et régional de juin 2021 (les 20 et 27 juin).**

Cette procédure est complémentaire à la procédure papier, qui reste possible si vous ne pouvez ou ne souhaitez pas utiliser la voie numérique. Vous pouvez donc toujours effectuer la démarche selon ces 2 autres modalités :

- imprimer [le formulaire disponible sur internet](#), puis le remettre, en personne et en présentant un justificatif d'identité, à la gendarmerie.
- remplir à la main le formulaire disponible sur place (gendarmerie ou commissariat ou tribunal) et présenter en personne un justificatif d'identité.

Rappel des horaires de la gendarmerie :

Le lundi de 14h à 18h

Le mercredi et le samedi de 8h à 12h et de 14h à 18h.

Ouverture de la piscine de Broons

La piscine de la Planchette est ouverte au public depuis le 26 avril 2021 : les lundis, jeudis et vendredis de 12h15 à 13h30, et chaque samedi de 15h à 16h15 et de 16h30 à 18h.

La capacité d'accueil du bassin est limitée à 24 personnes par créneau.

L'accès de fait uniquement sur réservation par téléphone au **02.96.84.70.01.**

Vente de bois

La commune met à disposition 5 à 6 stères de bois de chêne sur pied (lotissement de l'Artillerie), 30 €/le stère. Les personnes intéressées peuvent se renseigner et s'inscrire à la mairie.

Gestes Eco citoyens

La propreté de la ville n'est pas à prendre à la légère, il est important de rappeler à chacun de faire preuve de civisme afin de préserver l'environnement.

Les mégots, les déchets, les masques...

Pour préserver la nature et protéger les agents de la propagation du Covid 19, il faut déposer les masques usagés dans les poubelles de rue ou chez vous ! Il est également conseillé aux fumeurs de se procurer un cendrier de poche.

Crottes de chien

Un distributeur de sachets biodégradables est à la disposition des propriétaires de chiens. Il est situé sur le sentier entre l'église et la mairie.

Les violences intrafamiliales

Pour répondre à ce besoin, un réseau d'acteurs s'est créé fin 2019 pour vous accompagner.

Faites le 3919, numéro national, appel gratuit depuis un téléphone fixe ou mobile.

Collège Notre Dame Broons

Les inscriptions au collège Notre Dame d'Espérance se poursuivent.

Nous proposons des rendez-vous individuels afin de présenter et de faire visiter l'établissement. Pour toute demande d'informations ou d'inscription, prendre contact par téléphone au 02.96.84.64.71 ou par mail notre.dame.broons@wanadoo.fr.

PETITES ANNONCES

Recherche :

*Personne pour des petits travaux de maçonnerie, paiement en

CESU, **06.73.53.87.65.**

*Terre de bonne qualité pour réalisation d'un espace parterre, arbustes et pelouse, **06.32.70.47.50.**

* A faire des travaux de débroussaillage, taille de haie, tonte de pelouse, **06.69.93.98.85.**

A louer :

*1 pâturage de 54 ares, avec abri(s), possibilité d'eau, jardinage, ombre. Terrain en bordure de routes, proches d'habitations à 1.3 km du centre de Broons, **06.17.74.29.53.**

Un essaim d'abeilles envahit votre propriété, pour vous en débarrasser gratuitement, appelez au 06.08.76.59.39.